

Bilan des sept premiers mois

Les feedback des entreprises qui ont participé à l'action ont été analysés. Conclusion: «atout santé» a suscité un vif intérêt chez les quelque 140 entreprises participantes.

Pour tous ceux qui y ont participé, l'action «atout santé» était une nouveauté – comme une terre inconnue à conquérir. Pour une première, les résultats sont plutôt positifs. D'abord, les membres et les collaborateurs de l'ASD ont transmis les coordonnées de nombreuses personnes à contacter – ce qui a abouti à la participation de 140 entreprises. Si l'on compte le nombre des personnes (plus de 70 000) qui ont reçu chaque mois les conseils de santé, on peut dire que l'action a été une vraie réussite. Mais pour être efficaces, les activités de promotion de l'image ont besoin de temps, de continuité et de rappels constants du thème. Raison pour laquelle «atout santé» ne va pas s'arrêter là. D'autant que le thème de la santé en entreprise est très actuel et convient parfaitement à la droguerie, comme beaucoup de membres de l'Association en sont persuadés.

Analyser et améliorer

La prochaine étape consistera à analyser et à éliminer tous les «défauts de jeunesse» du premier épisode d'«atout santé». C'est d'ailleurs dans cette perspective qu'une table ronde a réuni plusieurs droguistes en janvier 2010. Vous trouverez un résumé de cette réunion dans *d-inside* 3/2010 ou en ligne sur <http://d-inside.drogoserver.ch>.

Outre les remarques des droguistes, pour qui l'activité de promotion de l'image agira à plus long terme, ce sont aussi les feedback des entreprises participantes qui sont déterminants pour les prochaines éditions d'«atout santé». Car sans la participation des entreprises, «atout santé» n'existerait tout simple-

ment pas! Les 140 entreprises participantes ont donc reçu, en février 2010, un questionnaire concernant les conseils de santé. 63 d'entre elles l'ont rempli et ont donc pris position. On peut considérer ce retour d'environ 45 % comme positif et donc en déduire que le thème a généralement suscité un vif intérêt. A savoir: pour les sondages écrits, un retour de plus de 15 % est considéré comme très élevé.

Les résultats du sondage montrent que presque toutes les entreprises ont apprécié la forme et la présentation des conseils de santé et ont trouvé très judicieux d'accompagner les conseils de bons de réduction. En revanche, jusqu'en février, seule la moitié des entreprises a enregistré des réactions des collaborateurs concernant les conseils de santé et serait donc disposée à continuer de les distribuer. Le sondage mené auprès des collaborateurs est encore en cours. Les premières réponses semblent toutefois indiquer que les conseils de santé ont été bien perçus.

Et la suite?

Il est donc prévu de continuer l'action «atout santé», en version améliorée. Dès que cette dernière sera au point, tous les droguistes en seront naturellement informés. Car pour le deuxième épisode, il sera de nouveau nécessaire de contacter des entreprises intéressées par la thème de la santé au travail et donc par «atout santé».